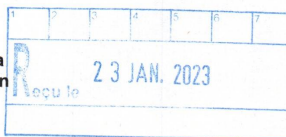


**8.10 Lettre du Département de la santé et de l'action sociales - Vaud, du  
20.01.2023**



La cheffe du  
Département de la  
santé et de l'action  
sociale

Av. des Casernes 2  
BAP  
1014 Lausanne



**Municipalité de Gingins**  
Monsieur H. Brunner, Syndic  
Route de Trélex 4  
**1276 Gingins**

Réf. : 23\_COU\_274

Lausanne, le 20 janvier 2023

**Construction d'un établissement médico-social à Gingins**

Monsieur le Syndic,

Votre courrier du 16 décembre 2022 m'est bien parvenu et a retenu ma meilleure attention.

Je vous remercie de vos réflexions et des engagements exprimés dans votre correspondance.

Votre dossier a été transmis à la Direction de l'accompagnement et de l'hébergement (DIRHEB) qui m'a informée des échanges et actions en cours ainsi que du soutien à la création d'un EMS reconnu d'utilité publique au sein de votre Commune, pour répondre au manque avéré de places d'hébergement pour des personnes âgées vulnérables dans le district de Nyon.

Je vous confirme que votre intention de projet est intégrée aux travaux en cours pour l'élaboration du programme d'investissements de modernisation des EMS et EPSM (PIMEMS) 2022-2027. La DIRHEB sera, pour la suite des démarches, votre principale interlocutrice. Dès lors, je vous invite à prendre contact avec elle en cas de besoin.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous adresse, Monsieur le Syndic, mes salutations distinguées.

La cheffe du Département

Rebecca Ruiz